



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 6 octobre 2021
CR N° 7**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine -VANEY Nolwenn
Messieurs BOTTONI Pierre – BOUAZIZ Farid – BOULLE Thomas - GILBERT Cédric

Excusé(es) : Messieurs SAIDI NEDJAD Hamid

Invité(es) : Madame TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

A TOUS LES CLUBS :

Merci de saisir obligatoirement sur le FDME le chronométreur et le responsable de salle (absence = amende). Article 12 des règlements particuliers de la commission sportive.

A TOUS LES CLUBS :

Merci de faire la mise à jour de vos PC le samedi matin dans la mesure du possible car des licences peuvent être qualifiées le samedi matin.

A TOUS LES CLUBS :

Lors de vos mails au comité, merci de faire un mail par équipe en précisant la catégorie, le genre, la date de la rencontre et le nom de l'équipe adverse. Ce mail devant être envoyé au 5894000@ffhandball.net et en copie au 5894000.coc@ffhandball.net. Vos courriers doivent arriver au CDHB94 avant 16h00 le mercredi pour être traité le soir même, sinon ils seront traité le mercredi suivant.

COUPE DE VAL-DE-MARNE : Le tirage au sort aura lieu le mercredi 13 octobre 2021 à 19h00 au CDHB94.

IVRY – PSG – ELITE 75 : La COC vous contactera directement pour le délayage -18 ans Féminins du 2-3/10/2021.

ARCUEIL : Merci de faire parvenir à la COC les autorisations parentales autorisant vos joueurs Ilan GABET et Cédric ROBIN à jouer en catégorie supérieure.

FONTENAY : Merci de faire parvenir à la COC un certificat médical autorisant votre joueuse Marion AMDJAD à jouer en catégorie supérieure.

HAY LES ROSES : L'article 96.4 des règlements généraux autorise au niveau départemental, pour les compétitions s'adressant aux plus de 16 ans masculins et féminins de faire jouer 3 joueurs étranger maximum titulaire d'une licence E, cependant le nombre de licence B ou C ou D ou E doit rester inférieur ou égal à 3.

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B :

Rencontre Villeneuve Ablon HB / CSM Bonneuil HB du 09-10/10/2021 :

La COC accepte le report de cette rencontre dans le cadre de l'inscription avant le 13 octobre, sous réserve que la rencontre soit jouée avant le 31 décembre 2021. Si la rencontre n'est pas jouée avant le 31 décembre 2021, les 2 clubs seront pénalisés sportivement et financièrement

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre CA Boissy HB / Paris SG HB 4 du 02/10/2021 :

La rencontre n'ayant pu avoir lieu car le terrain étant inondé, merci aux 2 clubs de s'entendre pour jouer cette rencontre avant la fin des matchs aller sous peine de sanctions sportive et financière pour les 2 clubs

Rencontre US Fontenay HB / CA Boissy HB du 09/10/2021 :

La COC donne son accord pour le changement de gymnase, la rencontre aura lieu le samedi 9 octobre 2021 à 20h30 au gymnase Auguste Delaune. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre ES Sucy HB 2 / ASM du Perreux 2 du 02/10/2021 :

La CDA nous informe de la non-présence de l'arbitre GONCALVES DUARTE Michael alors qu'il est toujours présent sur la FDME signée.

Merci aux 2 clubs de nous expliquer les raisons.

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

La COC enregistre l'engagement de l'équipe de Marolles 3 et prend la place de l'exempt 2. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Merci au club de Marolles de se rapprocher du club de Valenton pour rattraper la journée du 9-10 octobre 2021 et ceux avant le 31/12/2021 sous peine de match perdu par sanctions sportive et financière

Rencontre La Caudacienne / Villeneuve Ablon HB 3 du 09-10/10/2021 :

La COC donne son accord l'inversion. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand. Merci au club de Villeneuve de saisir la conclusion

MOINS DE 18 ANS

Délayages Accession Région :

Tournoi de Classement le week-end du 16-17 octobre 2021 :

Le meilleur premier reçoit le tournoi pour les places 1-2-3 :

US IVRY HB 2

US CRETEIL HB 2

VILLIERS EC HB

Le meilleur deuxième reçoit le tournoi pour déterminer le dernier ayant droit :

AS ST MANDE HB

CA L'HAY LES ROSES HB

STELLA ST MAUR HB

Délayages Départementaux :

La COC enregistre l'engagement de l'équipe de la Stella St Maur HB 2.

Voici les poules pour le 2^{ème} délayage départemental du 16-17 octobre 2021 :

Les équipes sont convoqués à la même heure

L'équipe nommée en 1^{er} reçoit le délayage

Si l'équipe nommée en 1^{er} ne peut recevoir le délayages, l'équipe nommée en 2^{ème} reçoit le délayage.

Si l'équipe nommée en 2^{ème} ne peut recevoir le délayages, l'équipe nommée en 3^{ème} reçoit le délayage.

POULE A

CHB Bry
Réveil de Nogent HB
US Ivry HB 3
Stella St Maur HB 2

POULE B

Thiais HBC
ASA Maisons-Alfort HB
US Villejuif HB
Paris SG HB 3

POULE C

US Ormesson
US Alfortville HB
Paris SC 2

POULE D

ES Sucy HB
US Créteil HB 3
Marolles HB

POULE E

Entente Plesséenne HB
Joinville HB AS
CSA Kremlin Bicêtre

MOINS DE 16 ANS

Délayages accession région :

Match place 1-2 :

US Ivry HB / US Créteil HB :

La rencontre aura lieu le samedi 9 octobre 2021 à 15h30 au gymnase Auguste Delaune à Ivry

½ Finale d'accession :

AS St Mandé HB / CSA Kremlin Bicêtre :

La rencontre aura lieu le dimanche 10 octobre 2021 à 14h15 au gymnase André Benzoni à St Mandé.

Réveil de Nogent HB / ES Sucy HB :

La rencontre aura lieu le dimanche 10 octobre 2021 à 14h30 au gymnase Maudry à Nogent

Délayages départementaux :

La COC enregistre l'engagement de l'équipe de la Stella St Maur HB 2.

2^{ème} délayage départemental du 09/10 octobre 2021.

Pour cause d'indisponibilité de gymnases les poules ont du être modifiées.

Maisons-Alfort : Vous recevez une 4^{ème} équipe : Paris SG HB 2

Saint Mandé : Vous recevez une 4^{ème} équipe : Joinville HB AS
Début des rencontres 15h00

Ormesson : Vous recevez une 4^{ème} équipe : HBC Choisy le Roi

Thiais : Vous recevez une 4^{ème} équipe : US Créteil HB 3

Créteil 2 : Vous recevez une 4^{ème} équipe : St Maur
Début des rencontres 14h00

Alfortville : Vous recevez une 4^{ème} équipe : Stella St Maur HB 2

Voici les nouvelles Poules :

POULE A

US Créteil HB 2
Réveil de Nogent HB 2
Villiers EC HB
Stella St Maur HB

POULE E

ASA Maisons-Alfort HB
CA l'Hay les Roses HB
US Villejuif HB
Paris SG HB 2

POULE H

US Ormesson
La Caudacienne
Paris 18^{ème}
HBC Choisy le Roi

POULE B

Thiais HBC
US Ivry HB 2
HBC Arcueil
US Créteil HB 3

POULE F

US Alfortville HB
Chennevières HBC
RSC Champigny
Stella St Maur HB 2

POULE I

Elan Chevilly Larue
ES Vitry
CSM Finances 2

POULE C

AS St Mandé HB 2
US Ivry HB 3
US Fontenay HB
Joinville HB AS

POULE G

HBC Cachan
HBC Choisy le Roi 2
Marolles HB

POULE J

Villeneuve Ablon HB
CSA Kremlin Bicêtre
Paris SC 2

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre US Fontenay HB / Paris SG HB 2 du 09/10/2021 :

La COC donne son accord pour le changement de gymnase, la rencontre aura lieu le samedi 9 octobre 2021 à 18h30 au gymnase Auguste Delaune. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

La COC enregistre l'engagement de l'équipe du HBC Arcueil qui prend la place de l'exempt 2. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Merci au club d'Arcueil de se rapprocher des clubs de Paris SC et de Villejuif pour rattraper les deux 1^{ères} journées de championnat et ceux avant le 31/12/2021 sous peine de match perdu par sanctions sportive et financière

Merci au club d'Alfortville de saisir la conclusion pour le week-end du 16-17 octobre 2021

MOINS DE 18 ANS

Délayages départementaux :

Voici les poules pour le 2^{ème} délayage départemental du 16/17 octobre 2021.

Les équipes sont convoqués à la même heure

L'équipe nommée en 1^{er} reçoit le délayage

Si l'équipe nommée en 1^{er} ne peut recevoir le délayage, l'équipe nommée en 2^{ème} reçoit le délayage.

Si l'équipe nommée en 2^{ème} ne peut recevoir le délayage, l'équipe nommée en 3^{ème} reçoit le délayage.

POULE A

Marolles HB
US Ivry HB
Paris SG HB

POULE B

ES Sucy
US Créteil HB
Elite 75

MOINS DE 16 ANS

La COC enregistre le désengagement de l'équipe de l'élite 75

Délayages départementaux :

Suite au désengagement de l'élite 75, la COC décide de faire une poule de 3 pour le week-end du 09-10 octobre 2021

Paris SG HB 2

ES Vitry

US Ivry HB



COMMISSION « JEUNES »

MPL N° 5/2021

Valenton, le 6 octobre 2021

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN et Pierre WEIMAN
Excusé : Jean RIGOLLET

NOTE à TOUS LES CLUBS

Moins de 12 garçons

Nous remercions les clubs de Nogent et Fontenay dont nous n'avons pu retenir leurs propositions de salle du fait de la générosité de l'ensemble des clubs.
Les délayages se trouvent en pièce jointe.

Moins de 14ans Filles

Bry : nous retirons votre engagement.

Bonneuil : nous notons votre absence en poule de délayage faute de licenciées en nombre suffisant.

Sucy : votre joueuse née en 2011 doit fournir à la Commission Jeunes, un certificat médical l'autorisant à jouer en catégorie supérieure ainsi qu'une autorisation parentale écrite avec la même précision.

Vitry : la rencontre Vitry /Chennevières est déplacée à 16h30 au lieu de 14h30 (Délayage moins de 14garçons à 14h).

Moins de 12ans Filles

Nous avons noté l'arrivée de deux nouvelles équipes : Chennevières 2 et Ormesson 1.

Plateaux techniques Mini Hand

L'objet de la réunion technique prévue samedi 16 octobre au matin a déjà été traité lors de la plénière technique du 9 septembre. Elle est donc supprimée. Cependant nous demandons à chaque club de nous communiquer le nom des responsables de la catégorie ainsi que leurs propositions de salle que nous transmettrons.

TOURNOIS MINI HAND

Dimanche 5 Décembre
Dimanche 20 Mars
Dimanche 22 Mai

St Maur
Ormesson
Sucy

Pour la Commission
Michèle PETIT-LETURGEZ

Le Président de la COC 94
Pierre BOTTONI



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.